

# L'urgence : là où le jugement clinique et le développement professionnel continu prennent tout leur sens

Luc Mathieu

Volume 1, numéro 1, printemps 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1102103ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1102103ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Association des infirmières et infirmiers d'urgence du Québec

## ISSN

2816-6892 (imprimé)

2816-6906 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer ce document

Mathieu, L. (2020). L'urgence : là où le jugement clinique et le développement professionnel continu prennent tout leur sens. *Soins d'urgence*, 1(1), 6–7.  
<https://doi.org/10.7202/1102103ar>

© Luc Mathieu, 2020



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



**Luc Mathieu**  
Président de l'Ordre des infirmières et  
infirmiers du Québec

# L'URGENCE : LÀ OÙ LE JUGEMENT CLINIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU PRENNENT TOUT LEUR SENS

**L'importance du rôle de l'infirmière à l'urgence est incontestable et incontournable. Mais, occupons-nous vraiment toute la place qui nous revient, comme infirmière et infirmier!**

La réalité, le contexte et l'environnement technologique de l'urgence font appel à une multitude de compétences pour les professionnels qui y œuvrent. La clientèle diversifiée, tant par l'âge, les problématiques de santé physique ou mentale, la vulnérabilité et l'imprévisibilité sont autant de facteurs qui caractérisent la complexité du travail des soignants. L'infirmière y joue un rôle déterminant notamment en constituant un rempart pour la sécurité de la clientèle. Dans la mesure où elle est la professionnelle qui évalue la condition physique et mentale de la personne symptomatique, et qui anticipe et identifie les risques liés à l'évolution de l'état de santé du patient, c'est elle qui planifie et ajuste la surveillance requise. Un bon jugement clinique est donc de rigueur. Il se développe dans le cadre d'un projet de développement professionnel continu personnalisé.

En 2019, l'OIIQ a fait de l'identité professionnelle sa thématique annuelle afin que l'infirmière puisse affirmer une identité forte et sa place en tant que professionnelle, tous deux s'appuyant notamment sur le développement et le maintien des compétences. Ainsi, l'OIIQ a convié ses membres à une réflexion commune sur la signification du terme identité professionnelle et à remettre leur rôle en perspective auprès des patients, de leurs collègues et des autres professionnels de la santé. Que signifie être infirmière à l'urgence en 2020? Comment l'infirmière peut-elle contribuer de façon optimale à la santé des personnes qui s'y présentent? Je vous propose quelques éléments de réflexion.

L'identité professionnelle, selon plusieurs auteurs, se forge d'abord dans le cursus de formation, puis se construit et se reconstruit tout au long de la carrière. Le développement d'une

identité professionnelle passe notamment par la connaissance, l'exposition à la pratique, l'expérience et la socialisation avec les pairs, ainsi qu'à travers le développement professionnel continu, dans lequel s'inscrit plus spécifiquement la formation continue. La clarification du rôle qu'occupe un professionnel contribue aussi à définir son identité professionnelle. Ainsi, pour l'infirmière en soins critiques et afin d'occuper son rôle à la pleine mesure de ses compétences, le développement d'une identité professionnelle affirmée prend tout son sens. Effectivement, pour qu'elle puisse réaliser ses activités d'évaluation de la condition de santé, de surveillance et de suivi dans ce contexte de soins, de solides connaissances scientifiques sont nécessaires, acquises dans le cadre de sa formation initiale et tout au long de sa carrière.

Par ailleurs, la connaissance et l'utilisation des divers moyens technologiques viennent soutenir l'infirmière dans son évaluation. L'ensemble des données recueillies et leur analyse permet ensuite à l'infirmière d'exercer un jugement clinique, de faire des constats et de prendre les décisions appropriées à la condition des patients qui sont sous sa responsabilité. L'environnement technologique vient soutenir l'infirmière, mais il ne doit pas se substituer à son jugement clinique. L'infirmière détermine alors le plan de traitement infirmier et, en ce sens, son rôle ne peut non plus se substituer à un autre professionnel.

Les besoins de la clientèle, mais aussi ceux des soignants sont immenses. Le contexte actuel marqué par une rareté de la main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles décrites par plusieurs forcent les changements et la recherche de solutions novatrices et créatrices. Il faut trouver ensemble d'autres façons de faire. Nous pouvons miser sur la collaboration interprofessionnelle qui s'appuie sur la compréhension du champ d'exercice et du rôle de chacun permettant ainsi de contribuer de façon efficiente au suivi des clients. Mais ce n'est pas tout! Qu'en est-il du travail intra professionnel?

Que vous soyez infirmière d'expérience ou de la relève, vous avez un rôle à jouer dans le développement professionnel de vos pairs à l'urgence. Par exemple, est-ce que je contribue pleinement à la formation de la relève ou au développement continu des compétences de mes collègues? Est-ce que je partage mes besoins et mes idées d'amélioration avec mon supérieur immédiat? Pourrais-je participer à une communauté de pratique, à la mise en place d'un comité de triage ou à la mise à jour d'un plan d'intégration pour le nouveau personnel? Ai-je un plan de carrière et de développement professionnel<sup>2</sup> ?

Comme conseillère ou gestionnaire, est-ce que je m'assure de la pleine occupation du champ d'exercice par les infirmières de l'urgence au sein de l'équipe de soins? Est-ce que les rôles de chacun sont bien définis et clairs pour tous? Est-ce que je favorise des moments pour le partage d'expériences, telles que des rencontres d'échanges entre les pairs?

Les défis pour la profession sont multiples. L'avenir de la profession et l'avancement de la pratique infirmière nous appartient. À ce compte, la revue de l'AIUQ est un bon moyen pour favoriser la diffusion des meilleures pratiques et le développement par compétences auprès de l'infirmière à l'urgence en facilitant le partage de connaissances et les échanges entre les membres de la profession.

Les solutions doivent passer par nous. Je vous invite à poursuivre cette réflexion, d'autant plus que 2020 a été désignée par l'Organisation mondiale de la santé comme l'année des infirmières et des sages-femmes : osez! Poursuivez vos actions afin de mettre à profit vos compétences et votre expertise. Je vous invite, en tant que président de l'OIIQ à poser des gestes concrets, mais surtout à continuer à vous développer sur le plan professionnel. Partagez vos succès et vos bons coups via toutes les voies possibles et disponibles.



Luc Mathieu

Président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

## RÉFÉRENCES

- Leon, Y. & Crosseman, J. (2015).** *New Nurse transition: Success through aligning multiple identities.* *Journal of Health Organization and Management*, 29, 1098–1114.
- Ten Hoeve, Y. Jansen, G. & Roodbol, P. (2014).** *The nursing profession: Public image, self-concept and professional identity.* A discussion paper. *Journal of Advanced Nursing*, 70, 295–309.
- Rasmussen, P., Henderson, A., Andrew, N., & Confroy, T. (2018).** *Factors influencing registered nurses' perceptions of their professional identity: An integrative literature review.* *The Journal of Continuing Education in Nursing*, 49, 5.
- Comité jeunesse de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (2018).** *Avis : Plans de carrière et de développement professionnel : leviers pour la professionnalisation de la relève infirmière.* Disponible à : <https://www.oiiq.org/documents/20147/1306159/avis-plans-de-carriere-et-developpement-professionnel-20180925-26.pdf/2891434c-09ae-77b5-7224-1a8f8f757fc8>

<sup>1</sup> Le terme « infirmière » sera utilisé ici à seule fin d'alléger le texte et désigne autant les infirmiers que les infirmières.

<sup>2</sup> <https://www.oiiq.org/documents/20147/1306159/avis-plans-de-carriere-et-developpement-professionnel-20180925-26.pdf>